

**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de
Bresse.

Siège
35, route de la Quemine 71500 Branges

Séance du 16 février 2023

Séance du 16 février 2023
Nombre de membres du Comité Syndical
en exercice : 6

Présents à la séance : 6

Votants : 5

Date de la convocation : 8 février 2023
Date de l'affichage : 16 février 2023

Objet de la délibération

**Délibération de répartition des
participations des deux syndicats
au SGBRB.**

L'an deux mille vingt-trois, et le seize du mois de février à neuf heures,

Le Comité Syndical du Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de Bresse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 35, rue de la Quemine à Branges, sous la présidence de Monsieur Christian CLERC son président.

Présents : MM CAVARD Jean-Paul, CLERC Christian, GILET Jean-Pierre, MERCEY-BON Jean Claude, SERRAND Franck.

Excusés (représentés par) :

Excusé non représenté : M. BLANC Éric.

Absent :

⊙⊙⊙⊙⊙

Monsieur le Président expose que le nombre d'habitants des deux syndicats a évolué. De ce fait Monsieur le Président propose que la clef de répartition des participations soit réglée selon les pourcentages suivants :

	Population Totale 2 023	% proposé	Participation en € HT
SIVOM	42 504	58,390%	24 835
SICIP	30 289	41,610%	17 698
	72 793		

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la répartition des participations 2023 entre les syndicats, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré le 16 février 2023.

Pour extrait conforme

Le Président

Monsieur Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 16 février 2023.

Publié, affiché, notifié le 16 février 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2023

Application agréée E-legalite.com